Confédération des
Institutions Financières
Afrique de l'Ouest

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION DE LA GESTION DES CONNAISSANCES (EVALUATION ET CAPITALISATION) DU PROGRAMME REGIONAL DIGICOOP-WA+

© Novembre 2026

SOMMAIRE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION 3

II. OBJECTIF DE LA MISSION 4

2.1. Evaluation indépendante 4
2.2. Capitalisation des acquis 4
2.3. Périmètre de l'évaluation 5
2.4. Approche méthodologique attendue 5

III. RESULATS ATTENDUS ET LIVRABLES 6

3.1. Evaluation 6
3.2. Capitalisation des acquis 6

IV. DUREE DE LA MISSION 7

V. MODALITES DE REMUNERATION 7

VI. PROFIL DU SOUMISSIONNAIRE 7

VII.COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE 8

VIII.EVALUATION DES OFFRES 8

IX. DEPOTS DES DOSSIERS DE SOUMISSION 9

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

La Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest (CIF) est un regroupement régional de coopératives financières, fondé sur la solidarité de six (06) faîtières nationales de coopératives d'épargne et de Crédit issues de cinq (05) pays de la zone UEMOA, à savoir : la FCPB (au Burkina Faso) ; la FECECAM-BENIN (au Bénin) ; KAFO JIGINEW et NYESIGISO (au Mali) ; la FUCEC-TOGO (au Togo); et l'UM-PAMECAS (au Sénégal).
La CIF est agréée le 17 décembre 2007 par le Ministre chargé des Finances du Burkina Faso, suivant arrêté N°2007/747/MEF/SG/DGTCP/DMF et inscrite dans le registre des Sociétés coopératives du Burkina Faso sous le numéro 25-SC-01073.BF/RCEN/PKAD. Son siège social se trouve à Ouagadougou au Burkina Faso.

La CIF ambitionne d'« Être l'acteur de référence de l'inclusion financière et de l'innovation en Afrique, toujours centré sur le financement de l'économie solidaire et l'expérience client, et qui s'ajuste continuellement aux mutations technologiques ».

Dans ce cadre, la CIF met en œuvre le Programme Régional DigiCoop-WA+ avec ses Coopératives financières et Compagnie d'assurance vie. Ce programme s'inscrit dans la continuité des acquis du projet DigiCoop-WA et vise l'accélération de la transformation digitale des institutions financières coopératives afin de renforcer la résilience socio-économique des populations à faibles revenus, notamment les femmes, les jeunes et les petits exploitants agricoles en Afrique de l'Ouest, à travers l'offre de services financiers et non financiers numériques.

Plus précisément, il s'agit de :

- Permettre aux populations d'accéder facilement aux produits et services financiers et non financiers digitaux et accroître les opportunités économiques des femmes et des jeunes afin de développer l'entrepreneuriat, y compris dans les contextes fragiles.
- Accroître la productivité agricole et faciliter l'accès aux marchés des petits producteurs grâce aux innovations technologiques afin de contribuer à la réduction de l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.

Le programme contribue à la création de conditions favorables à une croissance économique plus inclusive en lien direct avec les ODDs 1, 2, 5,8 avec une transversalité sur le 09,10, 11, 12, et 17.

Les résultats attendus du programme DigiCoop-WA+ sont résumés ainsi qu'il suit :

- Un million (1000 000) de nouveaux clients bénéficient des produits et services financiers numériques grâce aux technologies de digitalisation. (55% de femmes, 40% de jeunes et 10% de petits producteurs)
- Huit cent mille (800 000) bénéficiaires des produits et services financiers digitaux reçoivent l'éducation financière (55% de femmes, 40% de jeunes et 10% de petits producteurs).
- Deux cent cinquante mille (250 000) femmes et jeunes sont renforcés en entreprenariat (50% de femmes et 50% de jeunes)
- Cent mille (100 000) petits producteurs bénéficient du financement agricole digital et dont 50% constatent une augmentation de leur rendement agricole d'au moins 25%.

Dans le cadre du dispositif de suivi-évaluation du programme, la CIF souhaite recruter un cabinet indépendant chargé de :
- réaliser une évaluation indépendante à mi-parcours en juillet 2027 ;
- réaliser une évaluation indépendante finale en juillet 2029 ;
- capitaliser les acquis du projet (mi-parcours et en fin du projet).

II. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif général de la mission est d'apprécier les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs du programme DigiCoop-WA+ à mi-parcours et mesurer, au terme du programme, les effets et impacts générés sur les bénéficiaires et de capitaliser les acquis.

De façon spécifique, le cabinet devra :

2.1. Evaluation indépendante

2.1.1. Evaluation à mi-parcours (Juillet 2027)

1. Évaluer l'état d'avancement du programme par rapport aux objectifs, résultats et indicateurs fixés ;
2. Évaluer la qualité du dispositif de suivi-évaluation ;
3. Mesurer les premiers effets observés sur les bénéficiaires ;
4. Identifier les défis, risques et contraintes rencontrés ;
5. Formuler des recommandations opérationnelles pour la suite du programme ;
6. Participer à l'atelier de restitution, de validation et de partage des résultats et expériences.

2.1.2. Évaluation finale (Juillet 2029)

1. Mesurer le niveau d'atteinte des résultats, effets et impacts du programme ;
2. Évaluer la contribution du programme à la résilience socio-économique des populations à faibles revenus, notamment les femmes, les jeunes et les petits producteurs ;
3. Mesurer la contribution du programme aux ODD 1, 2, 5 et 8 ;
4. Produire un tableau de bord visuel sur les principaux indicateurs du projet ;
5. Identifier les changements économiques, sociaux et institutionnels induits ;
6. Formuler des recommandations pour la mise à l'échelle et les futurs programmes régionaux.

Les critères d'évaluations sont la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité du programme. Ils devront être déclinés en questions évaluatives, indicateurs de jugement, sources de vérification et méthodes de collecte dans une matrice d'évaluation validée par la CIF.

2.2. Capitalisation des acquis

Le cabinet aura pour principale mission d'accompagner la CIF dans la mise en œuvre de son plan de capitalisation, élaboré sur le programme DigiCoop-WA+

2.2.1. Capitalisation à mi-parcours

1. Constituer un panel de 120 bénéficiaires représentatifs du programme (20 par réseau membre) avec une prédominance en milieu rural et élaborer leurs profils de référence afin de suivre et documenter au moins 12 histoires de changements significatifs observés à mi-parcours en lien avec les indicateurs de performance (KPI) et les contributions du programme aux ODD 1, 2, 5 et 8 ;
2. Identifier et analyser les bonnes pratiques, innovations, défis rencontrés et leçons apprises à mi-parcours du programme, puis les documenter à travers six fiches de capitalisation illustrées et validées par les parties prenantes concernées ;
3. Produire six capsules vidéo de capitalisation de trois minutes en format HD, présentant les changements observés, les expériences des bénéficiaires et les résultats intermédiaires obtenus dans chacune des zones d'intervention du programme avec un focus sur les femmes, les jeunes et les petits producteurs en milieu rural;

4. Constituer une banque d'au moins 300 photographies en haute résolution, accompagnées de métadonnées descriptives (lieu, date, activité, bénéficiaire concerné et résultat observé), illustrant les résultats intermédiaires du programme auprès des bénéficiaires finaux.

2.2.2. Capitalisation de fin de projet

1. Identifier, collecter, analyser et documenter 24 nouvelles histoires de changement significatif (Most Significant Change - MSC), sur les femmes, les jeunes et les petits producteurs en milieu rural ; en complément des 12 récits produits à mi-parcours, afin de mettre en évidence les transformations durables générées par le programme auprès des bénéficiaires et sa contribution aux ODD 1, 2, 5 et 8 ;
2. Identifier, analyser et documenter les bonnes pratiques, innovations, facteurs de succès, défis rencontrés et enseignements du programme à travers six fiches de capitalisation de fin de projet illustrant les principaux résultats obtenus et les leçons à retenir pour la réplication et le changement d'échelle.
3. Produire six capsules vidéo de trois minutes chacune mettant en lumière les résultats finaux, les changements observés, les expériences des bénéficiaires notamment les femmes, les jeunes et les petits producteurs en milieu rural et les acquis du programme dans chacune de ses zones d'intervention ;
4. Produire un film documentaire de capitalisation retraçant l'ensemble du parcours du programme DigiCoop-WA+, en valorisant les principales réalisations, les changements significatifs, les innovations, les défis surmontés et les enseignements majeurs issus de sa mise en œuvre.
5. Constituer une banque d'au moins 600 photographies professionnelles en haute résolution, documentées et classées, illustrant les activités, les résultats, les bénéficiaires, les innovations et les effets du programme dans l'ensemble des pays et zones d'intervention ;
6. Rédiger un rapport global de capitalisation du programme DigiCoop-WA+ synthétisant les résultats atteints, les changements observés, les bonnes pratiques, les innovations, les facteurs de réussite, les défis rencontrés et les recommandations pour les interventions futures ;
7. Produire les supports techniques et visuels nécessaires à l'animation de l'atelier final de capitalisation de DigiCoop-WA+, notamment les présentations, synthèses, infographies et autres supports de communication permettant de partager efficacement les enseignements du programme avec les parties prenantes.

2.3. Périmètre de l'évaluation

L'évaluation couvrira les cinq (05) pays, les six (06) réseaux membres de la CIF et les quatre (04) compagnies d'assurance vie (CIF assurance Vie) concernés par DigiCoop-WA+, ainsi que ses composantes. L'analyse devra apprécier les résultats au niveau régional et par pays/réseau, en tenant compte des spécificités des contextes d'intervention.

Les analyses quantitatives et qualitatives seront, dans la mesure des données disponibles, désagrégées au minimum par sexe, tranche d'âge, pays, réseau membre et statut de petit producteur.

2.4. Approche méthodologique attendue

Le cabinet conduira la mission suivant sa méthodologie mais sans occulter une approche mixte combinant : une revue documentaire, l'exploitation des données de suivi, une méthode quantitative et qualitative, l'entretien direct avec les parties prenantes (Réseaux membres de la CIF et bénéficiaires), enquêtes auprès des bénéficiaires et triangulation systématique des sources. La méthodologie devra être adaptée aux contextes des cinq pays.

Pour l'évaluation finale d'impact, le cabinet devra proposer un dispositif méthodologique robuste permettant d'estimer au mieux les changements attribuables ou contributifs au programme.

La stratégie d'échantillonnage devra être explicitée et justifiée, avec indication de la population de référence, des strates, de la méthode de tirage, de la taille de l'échantillon, des marges d'erreur visées et des modalités de traitement de la non-réponse.

III. RESULATS ATTENDUS ET LIVRABLES

En termes de résultat, il est attendu du Cabinet les résultats et livrables suivants :

3.1. Evaluation

3.1.1. Livrable à mi-parcours (Juillet 2027)

- Rapport d'évaluation à mi-parcours du programme DigiCoop-Wa+ ;
- Note d'analyse des effets intermédiaires observés et de la contribution du programme aux changements constatés ;
- Rapport d'impact mi-parcours ;
- Rapport d'atelier de restitution et de validation à mi-parcours.

3.1.2. Livrable en fin de programme (Juillet 2029)

- Un rapport d'évaluation finale d'évaluation du programme DigiCoop-Wa+ ;
- Un rapport d'évaluation d'impact, incluant les limites méthodologiques et le niveau de robustesse des conclusions ;
- Un rapport de synthèse finale de la mission, accompagné d'un résumé exécutif et d'une présentation de restitution.

3.2. Capitalisation des acquis

3.2.1. Livrable à mi-parcours

- Panel de 120 bénéficiaires constitué et 12 histoires de changement significatif documentées notamment auprès des femmes, jeunes et petits producteurs en milieu rural.
- Six fiches de capitalisation illustrées produites.
- Six capsules vidéo HD de trois minutes réalisées en français et traduites en 5 langues locales.
- Une banque de 300 photographies haute résolution constituée
- Un rapport de capitalisation à mi-parcours élaboré et validé.

3.2.2. Livrables en fin de programme

- 24 nouvelles histoires de changement significatif documentées, portant le total à 36 récits MSC sur l'ensemble du programme notamment auprès des femmes, jeunes et petits producteurs en milieu rural ;
- Six fiches de capitalisation de fin de projet infographiées ;
- Six capsules vidéo de trois minutes en format HD en français et en 5 langues locales ;
- Un film documentaire de capitalisation du programme en format HD, en français et traduit en anglais ;
- Une banque de 600 photographies haute résolution ;
- Un rapport global de capitalisation ;
- Les supports visuels de présentation de l'atelier de capitalisation
- Un répertoire des droits à l'image de toute personne photographiée.

IV. DUREE DE LA MISSION

La mission s'exécutera sur toute la durée du Programme DigiCoop-WA+, de la date de signature du contrat jusqu'à la validation du rapport final de capitalisation prévue en 2029. Le cabinet retenu organisera librement ses ressources humaines, ses moyens logistiques et son calendrier d'intervention afin d'assurer la production des livrables attendus dans les délais convenus avec la CIF.

V. MODALITES DE REMUNERATION

La rémunération du cabinet sera effectuée sur la base des livrables effectivement produits, soumis et validés par la CIF. Les soumissionnaires sont invités à présenter l'offre financière de façon forfaitaire et ventilée par livrable et par phase d'intervention (mi-parcours et fin de programme).

L'offre financière devra obligatoirement préciser le coût de chacun des livrables.

VI. PROFIL DU SOUMISSIONNAIRE

Le soumissionnaire devra être un cabinet légalement constitué et à jour sur la règlementation de son pays d'installation.

Le postulant devra avoir les compétences suivantes :

- Avoir une solide connaissance dans la gestion de programme/projet de développement ;
- Avoir une solide connaissance sur l'évaluation d'impact des programmes/projets de développement ;
- Justifier d'au moins cinq (5) ans d'expériences institutionnelle pertinente en évaluation de programmes/projet de développement, en lien avec la mission ;
- Avoir réalisé avec succès au moins trois (03) missions d'évaluation d'impact et capitalisation de programme/projet de développement dont au moins une mission multi-pays ou régionale ;
- Disposer d'expérience confirmée dans l'analyse des questions d'autonomisation économique des femmes et d'insertion socio-économique des jeunes ;
- Disposer d'expérience avérée dans les chaînes de valeur agricole et les projets numériques;
- Avoir une bonne connaissance des questions d'inclusion financière dans l'espace UMOA ;
- Avoir des aptitudes d'analyse, de communication et de rédaction ainsi que d'une aptitude à produire des livrables techniques et stratégiques de haute qualité.

Le Consultant principal devra être titulaire d'un diplôme de Master (BAC+5) au moins, en Finance, Gestion, Economie ou tout diplôme équivalent et justifier d'autres qualifications académiques pertinentes en Management de projet. Il devra justifier d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle, dont cinq (05) années en conduite d'évaluations de programmes/projets, et avoir dirigé au moins deux (02) missions similaires.

L'équipe proposée devra, au minimum, couvrir les compétences suivantes : (i) suivi-évaluation et évaluation d'impact/statistiques-économétrie ; (ii) capitalisation des acquis, (iii) production de supports audiovisuels de capitalisation, (vi) inclusion financière et transformation digitale ; (iii) autonomisation économique des femmes et des jeunes ; et (iv) chaînes de valeur agricoles/capitalisation. Un même expert peut couvrir plusieurs domaines si ses références le démontrent.

Le cabinet devra déclarer toute situation réelle ou potentielle de conflit d'intérêts susceptible d'affecter son indépendance ou celle des experts mobilisés.

VII. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidatures devra être composé comme suit :

- Une attestation fiscale en cours de validité à la date limite de soumission, ou tout document équivalent délivré dans le pays d'établissement du soumissionnaire (Pièce éliminatoire) ;
- Une offre technique qui présente le soumissionnaire, sa compréhension de la mission, l'approche méthodologique, le dispositif d'évaluation d'impact proposé, la stratégie d'échantillonnage, le plan d'assurance qualité, le chronogramme de réalisation de la mission, la composition de l'équipe et la répartition des responsabilités ;
- Le soumissionnaire doit apporter la preuve des expériences dont il se prévaut pour la réalisation de la présente mission notamment ses qualifications (Diplômes) et les références (Attestation de bonne fin d'exécution) des missions similaires exécutées, les CV signés des experts clés ;
- Une offre financière détaillée en Hors taxe (HT) et Toutes taxes comprises (TTC), ventilée par phase et par principaux postes de coûts ainsi que les modalités de paiement.

VIII. EVALUATION DES OFFRES

La CIF procédera à l'évaluation des offres conformément aux critères et pondérations indiqués ci-dessous. L'évaluation technique sera réalisée avant l'ouverture et l'appréciation des offres financières des soumissionnaires techniquement qualifiés.

Sur la base des offres, la Direction Générale de la CIF procédera sous sa propre responsabilité et sans obligation de la présence des soumissionnaires ou leurs représentants, à une classification des candidatures en attribuant une note. La note technique se rapporte à la proposition technique faite par chaque soumissionnaire.

Elle prend en compte les éléments essentiels d'appréciation ci-dessous :

Rubriques	Notes
1.Approche méthodologique	20 points
2.Qualification et références du cabinet : • Expérience institutionnelle pertinente (minimum 5ans) • Références en évaluation, évaluation d'impact et capitalisation de programme/projet de développement • Expériences et missions similaires dans la zone UMOA	30 points
3.Qualification et expériences des ressources humaines affectées à la mission : • Qualifications académiques et expériences du chef de mission et des membres de l'équipe, • Compétences en suivi-évaluation, méthodes quantitatives et qualitatives et évaluation d'impact, connaissance sur la gestion de programme et projet de développement • Expériences professionnelles pertinentes en évaluation d'impact de programme/ projet de développement et en capitalisation des acquis ; • Expérience en production de supports audiovisuels de capitalisation • Expérience dans les projets numériques et d'inclusion financière/digitalisation, autonomisation économique des femmes et des jeunes, et chaînes de valeur agricoles	50 points
TOTAL	**100 points**

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins une note minimale de 70 points pour l'offre technique verront leur offre financière évaluée.

La note financière tient compte de l'intérêt économique pour la CIF et de la proposition financière de chaque soumissionnaire.

La pondération des notes est de 70% pour l'offre technique et de 30% pour l'offre financière.

Le soumissionnaire ayant obtenu la meilleure note finale, sous réserve des vérifications administratives et de références, sera invité aux formalités de contractualisation. La CIF se réserve la possibilité de négocier les aspects méthodologiques, calendaires et financiers dans le respect des règles applicables.

Le soumissionnaire choisi sera contacté pour les formalités de conclusion du contrat de marché. Le contrat de marché rappellera entre autres les obligations contractuelles des parties.

IX. DEPOTS DES DOSSIERS DE SOUMISSION

Les candidats sont invités à soumettre leurs offres par email à : digicoop-wa@cif-ao.org avec en objet « **Recrutement d'un Cabinet pour la gestion des connaissance (évaluation indépendante à mi-parcours, évaluation finale et capitalisation des acquis) du programme DigiCoop-Wa+.** ». L'offre technique et l'offre financière devront être transmises dans deux fichiers distincts clairement identifiés ; aucune information financière ne devra figurer dans l'offre technique.

Les demandes de clarification concernant les TDR sont recevables à cette même adresse digicoop-wa@cif-ao.org au plus tard le **16 novembre2026**. Une réponse aux différentes requêtes sera diffusée sur le site web de la CIF au plus tard **le 20 novembre 2026**.

La date limite pour la réception des offres est le **07 décembre 2026 à 24h00 GMT** (la date d'envoi du mail faisant foi).

Le délai de validité des offres reçues par la CIF est de soixante (60) jours à compter de la date limite de réception des offres.

NB : La CIF se réserve le droit de ne donner suite à la présente consultation.

Ouagadougou, le 09 novembre 2026

Le Directeur Général,

CIF * Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest
Le Directeur Général

Dr. Mathieu SOGLONOU